

Adjudications

Four banal à Montagnon		
Fardel et Délèze SA	Fr.	32'544.30
Thomas et Fils SA	Fr.	5'663.10
City technics, Matériel éclairage	Fr.	3'588.—
Bridy Fabrice, électricité	Fr	1'700.—

Nominations

Chef de l'équipe communale des travaux publics	M. Raphaël Praz
Employé des travaux publics	M. Jérémy Crettaz
Employée auprès de l'office du tourisme à 60 %	Mme Nathalie Chatriand

EMS

Le foyer pour personnes âgées «**Les Fleurs de Vignes**» à Leytron recherche des personnes bénévoles pour la cafétéria de l'établissement. Il s'agit de servir les boissons ainsi que de partager un moment avec les résidents et leur famille. La cafétéria est ouverte tous les jours de 14h à 17h, votre présence peut être pour une

heure ou plus, pour un ou plusieurs jours par semaine ou par mois, selon votre envie et votre disponibilité.

Pour tout renseignement ou inscription, veuillez contacter Claudine Michellod au 079 644 32 92 ou Christine Buchard au secrétariat communal au 027 305 10 00.



T 027 305 10 00
F 027 305 10 01
info@leytron.ch
www.leytron



FONDATION ST-MARTIN – LEYTRON: Studios à louer

La Fondation St-Martin – Leytron inscrite au Registre du Commerce le 6 mai 2010 s'est donné pour but «de favoriser, **par tous les moyens possibles, le bien-être et le cadre de vie des personnes âgées domiciliées sur le territoire de la Commune de Leytron.**» (art.2 des statuts)

Le Conseil de Fondation a enfin pu concrétiser son projet d'appartement à encadrement médico-social. **Il met en location des locaux au 1^{er} étage de l'immeuble «Ardève B» route de Chamoson 81 à Leytron.** Par décision du 19 novembre 2015, le Département de la Santé et des Affaires sociales de l'Etat du Valais a dûment reconnu ce nouvel appartement à encadrement médico-social.

Chacun des 4 studios comprend :

- 1 chambre d'environ 16 m² équipée d'une kitchenette
- 1 WC-douche, lavabo d'environ 5 m²

Un espace commun, d'environ 40 m² + 14 m² de balcon, équipé et meublé par la Fondation, est à disposition des locataires des studios, de même qu'un WC visiteurs, un local lave-linge/sèche-linge, une cave et une place de parc intérieure.

L'ameublement des chambres individuelles incombe, en principe, aux locataires qui peuvent ainsi apporter leurs meubles.

Le concept de l'appartement à encadrement médico-social est particulièrement bien adapté pour des personnes autonomes dans la gestion des activités de leur vie courante, mais qui doivent pouvoir compter sur une assistance légère dans un cadre social sécurisant. Ces personnes n'ont pas besoin de soins ou de la surveillance continue qu'offre l'admission en EMS. **La mise à disposition de cette prestation à Leytron permet de compléter l'offre de logement pour les personnes âgées.**

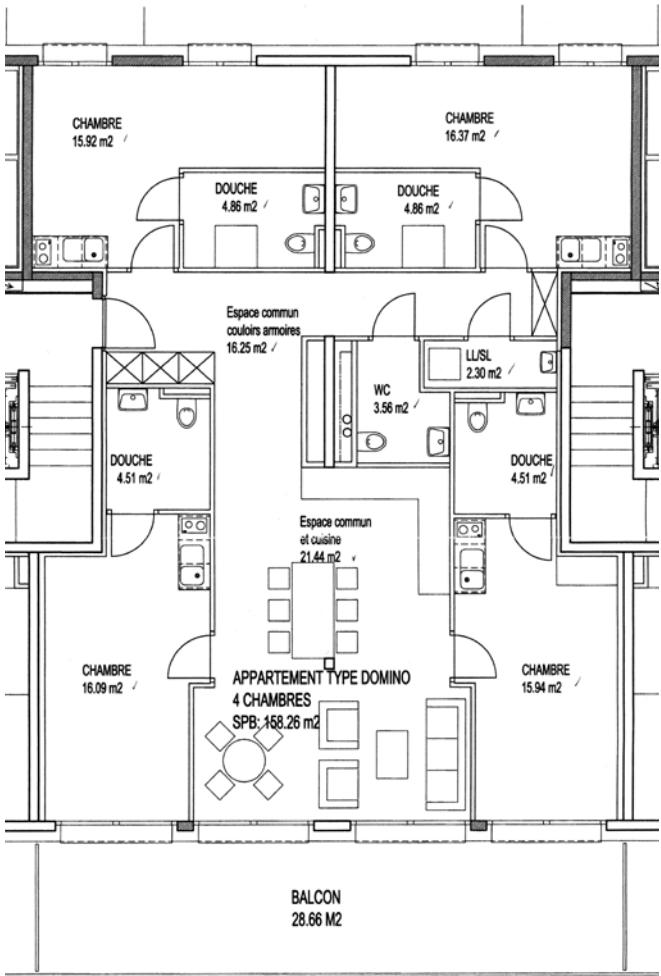
Les locataires bénéficient ainsi d'un encadrement sécurisant et, en cas de nécessité, de prestations du centre médico-social adaptées à leurs besoins spécifiques.

L'appartement à encadrement médico-social de la Fondation St-Martin s'inscrit dans la politique de maintien à

domicile. Il permet de concilier autonomie et sécurité et contribue ainsi à la poursuite d'une vie autonome, participative des locataires âgés malgré l'accroissement de leurs besoins en soins et d'aide au ménage. **Grâce à un équipement spécialisé et l'absence de barrières architecturales, la personne âgée conserve ou retrouve un maximum d'autonomie.**

Conditions d'utilisation

- Le Centre Médico Social assume le service d'aide et de soins à domicile, prestations facturées au locataire au tarif en vigueur et dans le cadre prévu par la loi valaisanne sur la santé
- Service de repas à domicile facultatif
- Sécurité à domicile 24/24 par Téléalarme
- La gestion immobilière est assumée par ADM Immobilier Sàrl, rue de la Vidondé 13, case postale 34 à Leytron, tél. N° 027 306 52 25



Organisation

Les fondateurs ont doté la Fondation d'une somme de Fr. 570'000.–. Le Conseil de Fondation est composé de:

- * M. Jean Philippoz, fondateur, Président
- * M. Patrice Martinet, Président de la Commune de Leytron, vice-Président
- * Mme Cécile Philippoz, fondatrice, secrétaire
- * Mme Claudine Michellod, conseillère communale en charge des affaires sociales, membre

M. Samuel Buchard, administrateur de l'Hôpital de Martigny, membre
M. Claude Philippoz, administrateur immobilier, membre

*Membres de droit (art 5 des statuts)

ADM Immobilier Sàrl (027 306 52 25) est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour vous faire visiter les lieux.

Fondation St-Martin, Leytron

UAPE de Leytron

L'UAPE de Leytron est une structure parascolaire qui propose un accueil régulier aux enfants scolarisés au sein de la commune. Notre structure possède une capacité d'accueil de 70 places.

L'UAPE accueille des enfants de la 1^{re} hamos à la 8^e hamos de 07h00 à 18h30, du lundi au vendredi. Nous sommes également ouverts pendant certaines vacances scolaires (selon le plan qui se situe sur le site internet de la commune).
Durant les vacances scolaires, nous avons à cœur de proposer aux enfants un planning différent de celui de l'année scolaire. Ainsi, les journées sont rythmées par les sorties, les visites et découvertes en tout genre.

Notre mission est d'aider les parents à concilier leur vie professionnelle et les horaires scolaires. Notre travail s'oriente donc vers une certaine flexibilité. Notre objectif principal est le bien-être des enfants, leur plaisir, ainsi que la relation de confiance avec les parents.

Afin que vous puissiez mieux comprendre le fonctionnement de notre structure, une petite présentation de nos journées à l'UAPE s'impose.

Dès 07h00, les premiers enfants arrivent. Certains sont déjà plein d'énergie pour la journée et d'autres ont encore quelque peu les yeux endormis. A l'UAPE, chacun a son propre rythme et nous mettons un point d'honneur au respect de celui-ci.

Très vite, les enfants s'affairent à construire des cabanes, des circuits de course, à dessiner de véritables œuvres d'art ou encore à nous préparer de succulents petits plats avec leur dinette.

A 07h50, c'est déjà le départ à l'école pour certains.

Pour les autres enfants, la matinée à l'UAPE continue: petit-déjeuner, la ronde, la gymnastique du matin pour bien nous réveiller.... Ça y est nos petites mains sont prêtes à travailler!

Les choses «sérieuses» commence: bricolage, cuisine, peinture ou encore modelage.

Les enfants laissent libre court à leur imagination et leur créativité.

Durant la matinée, il y a aussi des moments de jeu libre qui permettent de renforcer la dynamique de groupe, de découvrir ses camarades et de développer toujours un peu plus sa personnalité.

11h00, la chanson du rangement se fait entendre. C'est le moment de l'histoire et du départ pour le temps de midi.

Les élèves de 1^{re} et 2^e hamos sont récupérés dans la cour de l'école à 11h25 et ils rentrent directement prendre leur repas.

Pour les degrés plus haut, ils doivent se rendre au «point de rencontre» afin de faire valider leur présence. Ils peuvent ensuite jouer un moment avant de se rendre au réfectoire pour le repas à 11h45.

Une fois tout le monde rentré, les enfants prennent place à table. Un petit jeu de tirage au sort est mis en place pour l'attribution de celle-ci.

Chaque jour de la semaine, un repas équilibré et complet est servi. La liste des repas est visible sur le site internet de l'école.

Après le repas, les enfants se rendent à l'étude surveillée.

Puis à 13h00, tous les enfants ont un temps de jeu en intérieur ou en extérieur avant la reprise de l'école.

A 16h05, la sonnerie de l'école retentit et la vie à l'UAPE reprend son cour: goûter, activités, salle de gymnastique ou jeux extérieurs quand le temps le permet.

Les parents viennent progressivement chercher leurs enfants, c'est l'heure des départs.

L'UAPE ferme gentiment ses portes et se prépare pour des nouvelles journées encore pleines de rire et de partage.

Pour tous renseignements sur l'UAPE, n'hésitez pas à prendre contact avec la responsable qui se fera un plaisir de vous informer.

Finances / emprunts

La Municipalité a procédé à un renouvellement d'emprunts arrivés à échéance:			
SUVA	3 millions	1.03 %	10 ans
BCV	2 millions	1.00 %	10 ans

Affaire Conseil d'Etat

L'Etat du Valais a versé à la Municipalité de Leytron la somme de Fr. 30'829.05.
--

Adjudications

Torrent du Coudrat	Maret & Buchard Transports	Fr.	32'572.80
Aménagement entrées village	Moulin paysagistes	Fr.	20'235.95
Réfection route de Saille	Guy Monnet et Fils SA	Fr.	56'791.80
Haie vive Eglise	Martins Sàrl	Fr.	5'735.40
Achat véhicule concierge	Garage St-Martin	Fr.	12'200.—
Honoraires suivi du PGEE	CERT Ingénierie SA	Fr.	44'417.15
Etude préliminaire–avant-projet chutes de pierre Ardévaz	Bureau géologique BEG	Fr.	35'401.—
EMS: Rideaux	L'Etoffée Sàrl	Fr.	17'721.75
EMS: Mobilier standard	Mimo et Lorenzi	Fr.	5'203.70

FC Leytron			
Végétalisation surfaces ext.	Pierre Terrettaz	Fr.	33'319.90
Cabines joueurs	Pierre Terrettaz	Fr.	6'275.—
Mobilier de la cantine	Decarte Meubles	Fr.	15'165.—
Agencement cuisine / bar	Buchard Cuisines	Fr.	27'300.—